

---

## ARTICLES

---



---

### LE BON ET CLEMENCEAU, PRESENTATION D'UNE PASSION EQUESTRE

---



---

#### Présentation des relations socio-politiques de l'Homme et du Cheval

---

Yves GRANGE\*

Il ne fait aucun doute que le rapport du bipède et du quadrupède à la fin du vingtième siècle peut être classé dans le sport, le jeu ou le spectacle. La relation de l'Homme et du Cheval, bien que très spécifique au XXème siècle, n'a pas été de tout temps de même nature. Chacun a dans ses références historiques les usages qui étaient fait du Cheval avant l'industrialisation de nos sociétés, et chacun devine qu'il ne s'agissait pas essentiellement de sport, de jeu ou de spectacle.

Il est bien sûr possible de faire l'étude de ce qui pouvait relever du sport, du jeu ou du spectacle depuis que les hommes utilisent le Cheval. Mais il me paraît bien plus important d'attirer l'attention sur le rapport privilégié que l'Homme et le Cheval ont entretenu depuis le XVIIème siècle, notamment sous l'angle de la science politique.

Si le titre de cette intervention fait référence à Gustave Le Bon et à Georges Clémenceau, c'est principalement parce que ces deux hommes qui ont vécu de 1841 à 1930, médecins tous les deux, cavaliers tous les deux, ont été témoins dans le cadre de leurs responsabilités intellectuelles ou politiques d'une époque qui a vu le remplacement du rôle du Cheval dans la société par la machine.

L'un et l'autre ont écrit sur l'équitation des ouvrages importants. Leurs conceptions du dressage sont aussi intéressante à étudier au regard de leurs activités intellectuelles et politiques.

Je m'attacherai donc ici à décrire les travaux que j'ai fait entre 1976 et 1980 sans trop détailler les références historiques pour ne pas alourdir la compréhension.

\* Directeur du Domaine Intercommunal de Rajat,  
69780 Saint-Pierre-de-Chandieu.

Note de la Rédaction : cet article est le texte d'une communication faite à la Conférence-Débat du 16 novembre 1985 : "Les animaux dans le jeu, le sport et le spectacle" (*Anthropozoologica*, 3 : 1).

Dans cet article j'aborderai trois aspects des relations de l'Homme et du Cheval, en tirant des exemples de l'histoire française du XVII<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle. Chemin faisant, je propose des réflexions sur les développements actuels de l'usage du cheval, notamment sportif, de loisir et thérapeutique, sans omettre la question qui consiste à vous interpellerez sur les raisons de ces oublis qu'une société a de "sa plus noble conquête" comme le rappelait BUFFON au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Trois réflexions permettent de bien comprendre la manière dont les hommes avaient, du XVII<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle, un rapport au Cheval qui est presque totalement ignoré maintenant en notre fin de XX<sup>ème</sup> siècle.

Bien que l'oubli soit une constance de nos sociétés contemporaines, et notamment un paramètre utilisé par les praticiens du pouvoir, il est étonnant de voir combien nos rapports au Cheval actuellement sont encore emprunts implicitement de références à des usages, ou plutôt à des dressages, dont aucun de nous n'accepterait qu'il soient expliqués en termes historiques et politiques plutôt qu'en termes affectifs ou esthétiques.

C'est ignorer que ces relations "intimes", même avec des animaux, peuvent avoir fait l'objet d'une attention toute particulière et longue (des dizaines de décennies) par des hommes ayant dans notre société le pouvoir politique.

Dréssés, ignorons-nous la loi du dressage?

En effet qu'y a-t-il de politique et d'historique dans les relations d'un humain et d'un Equidé? Il ne s'agit pas ici d'utiliser les mots "politique" et "historique" comme ils le sont habituellement dans notre siècle mécanisé et informatisé, mais bien de parler du pouvoir tel qu'il fut pratiqué et retransmis au XVII<sup>ème</sup>, XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles, dans une société où les rapports entre les humains se réfèrent autrement qu'actuellement.

Alors que les deux guerres mondiales du XX<sup>ème</sup> siècle ont montré massivement que l'ère des machines avait pris le pas sur celles des animaux, il est intéressant de préciser ce que sont les croyances qui ont permis aux élites politiques de dresser des chevaux, de faire la guerre à cheval et d'élever des chevaux en fonction de critères précis mais trop souvent passés sous silence pour les raisons que l'on va présenter ici.

Contrairement à ce qui semble le cas maintenant, l'ancien régime ne fondait pas sa politique sur les conclusions de débats entre intellectuels mais bien sur des nécessités physiques de l'exercice du pouvoir par ceux qui en étaient investis.

Pendant trois siècles la raison d'Etat va être intimement liée à la raison cavalière, c'est à dire que les hommes de cheval ont eu pour exigence de soumettre l'animal et de le produire pour des projets qui sont avant tout guerriers. Affaire politique par excellence, d'autant que ceux qui ont le privilège de monter à cheval sont ceux-là mêmes qui ont le privilège du commandement militaire et politique.

Il faut réaliser ici l'incroyable faiblesse numérique du personnel monarchique qui gouvernait la France au XVII<sup>ème</sup> siècle. Au temps de la "grandeur monarchique" de Louis XIV, il y avait un Roi et trois ministres pour décider; une trentaine de conseillers d'Etat et moins de cent maîtres des requêtes pour préparer les dossiers avec sous leurs ordres à peine un millier de personnes pour administrer.

L'ère administrative que l'on a connue depuis ne doit pas nous faire oublier que le gouvernement des autres était conçu comme un art qui n'était pas un exercice intellectuel ou administratif.

Il semble que depuis longtemps l'habileté militaire constituait un des critères essentiels du pouvoir politique. Ainsi puisque cette même activité militaire se pratiquait à cheval principalement pour les hommes chargés du commandement, c'est au travers des théorisations du dressage de cet animal, la spécialisation de son élevage et son usage par d'autres (non nobles) à la guerre, que les mises en pratiques des critères retenus ont offert l'occasion de déterminer ce que devrait être la conduite de la conduite des autres.

C'est donc par cette hypothèse qu'il peut être étudié comment le pouvoir en général et le pouvoir politique en particulier pouvaient être appris et perfectionnés grâce à l'exercice du dressage du cheval.

Cette manière de concevoir l'apprentissage du pouvoir fut celle de la presque totalité des maîtres équestres qui avaient à enseigner aux jeunes aristocrates l'équitation avant tout autre chose. Pluvinel eu notamment à s'occuper de Louis XIII et de Richelieu, parmi tant d'autres. Ce fut le cas d'autres princes au travers de toute l'Europe, notamment.

Avant de tirer une série de commentaires des réflexions ci-dessus, il faut présenter succinctement les histoires du dressage, de l'élevage, et de la guerre avec le Cheval.

### **Dresser l'animal**

Au XVII<sup>ème</sup> siècle, le rapport d'autorité entre l'Homme et le Cheval s'établissait par la force. Aucune concession n'était faite à un animal dont la seule façon de maîtriser le caractère était de le soumettre aux mains et aux jambes, que de gros mors et de grands éperons rendaient indiscutables.

Si la direction (les mains) et l'impulsion (les jambes) étaient accompagnées d'outils de commandement aussi intransigeants, ce n'est que lentement qu'une combinaison dans les usages entre le mors et les éperons fit l'objet d'une réflexion systématique.

Le Cheval n'apparut comme corps intelligent que grâce à la mise en place de techniques d'assouplissement de l'animal. On peut s'interroger sur ces évolutions qui consistent à produire des efforts sur le corps de l'animal pour le faire évoluer cérébralement. Celles-ci permirent de moduler et de négocier un rapport d'autorité, entre l'Homme et la monture, d'abord violent et sans appel.

L'art de monter s'affinant, il devint un art de doser des équilibres et des déséquilibres, faisant du cheval un corps soumis mais représentatif de l'intelligence plutôt que de la brutalité du cavalier.

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'art équestre oscille entre deux conceptions du dressage. Muni d'une volonté, le Cheval reste l'animal auquel il faut imposer celle de l'Homme. Assoupli à droite puis à gauche, l'avant de son corps opposé avec l'arrière, le Cheval livre son corps au corps du cavalier. La confiance s'instaure entre les deux êtres dès que l'appui de la bouche du Cheval sur la main du cavalier ne trahit point l'équilibre général. L'appui calculé harmonise les volontés.

A cela s'oppose une théorie déduite de la pensée mécaniste qui considère l'équitation comme une science. Cette façon de penser ne voit dans les corps que des agencements de ressorts dénués de particularités. De cette géométrisation se dégage une nouvelle perception : l'obéissance et le commandement sont figurés par des lignes imaginaires sur lesquelles le cavalier doit façonner son corps, verticalement et perpendiculairement à celui du Cheval.

Ces lignes deviennent des axes qui progressivement serviront une théorie du pouvoir en général. En effet si l'autorité se conçoit comme manière de "verticaliser" sa conduite vis à vis de celles des autres, l'horizontalisation caractériserait l'attitude obéissante et soumise. Cette théorie mécanique du pouvoir sera celle en vigueur à partir de 1750, lorsque l'Etat se structure vis à vis de la société française.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle l'équitation qui cesse d'être réservée à une caste, se prête à de nouveaux débats. L'enjeu est de moins en moins l'usage individuel que l'on peut faire du cheval mais plutôt celui de constituer un code de dressage à l'intention de la cavalerie tout entière. S'affrontent alors les héritiers directs de l'ancienne école française d'équitation et les nouveaux promus à la théorisation.

Les premiers sont pour une équitation "naturelle" dans laquelle les préceptes n'ont qu'une place secondaire à l'usage particulier du chef instructeur (cette conception découle entièrement des conceptions du XVIII<sup>ème</sup> siècle, la théorie ne peut être qu'un "outil" du commandement).

Les seconds se font les chantres d'un corps équin infiniment perfectible grâce à l'action mécanique que l'on peut avoir sur

celui-ci. Ce dilemme entre une équitation pour laquelle le mouvement en avant prime sur les forces de contrainte sur le corps de l'animal que l'autre équitation privilégie, illustre en fait la concurrence entre les deux formes de représentation du dressage.

Ouvertement conflictuel, ce débat fondera tout de même un savoir unique, le dressage devenant alternance de contrainte et de mise en avant. Faut-il y voir un reflet de la formulation du débat politique d'alors opposant résistance et mouvement ? Certainement.

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'équitation, donc la théorie du dressage, reste l'enjeu du règlement militaire. Mais elle devient aussi l'occasion plus explicite d'une réflexion globalisante. Pour cette raison d'autres personnes que les écuyers professionnels lui empruntèrent les moyens d'appréhender des sujets n'ayant avec le Cheval aucun lien naturel.

La théorie équestre permet des interprétations sur des domaines aussi variés que la foule et la femme, qui se trouvent associées pour une démonstration un peu inattendue. En effet un des problèmes posés au gouvernant de cette fin de siècle est de trouver des solutions et des modèles pour "gérer" les foules, qui obsèdent tant les gouvernants d'alors.

C'est dans la théorie du dressage du Cheval que des théoriciens reconnus de l'époque vont rechercher les règles de la conduite de la conduite. Les associations d'idées sont toutes utilisées et certains vont jusqu'à trouver dans l'élevage réussi des nouvelles races de chevaux les critères qui pourraient être retenus pour une meilleure "spécificité" politique des humains.

On sait que cette tradition de la pensée politique a eu quelques conséquences au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. Il est étonnant, encore aujourd'hui, de constater l'absence d'explications politiques de ces événements historiques qu'ont été le fascisme et le nazisme qui reprendraient cette pensée "équestre" du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Pour les relations que les hommes ont avec les femmes, les associations d'idées sont fréquentes, et il n'est pas rare de voir des textes comparant l'émotivité des femmes à "l'impressionnabilité" des chevaux. Le plus étrange est aussi de voir des jugements classant tel ou tel caractère et tel ou tel physique selon l'appartenance à des "races", qui recouvrent les distinctions sociales.

Le savoir équestre en conclusion, s'il ne manque pas de densité, s'essoufle, et les développements futurs de la théorie équestre sont les prolongements de ce qui a été présenté ci-dessus, ou changent de nature pour devenir sportifs, et plus tard thérapeutiques.

### L'élève du Cheval

Richelieu avait fréquenté l'académie de Pluvinel, où ce dialogue autoritaire avec le Cheval se perfectionnait. Plus tard,



il rase les châteaux des nobles fondateurs, et ceux-ci perdaient du même coup leur motivation à maintenir cet autre élément de leur puissance militaire qu'ils essayaient de faire valoir pour conserver leur puissance politique, l'élevage de chevaux. En effet, châteaux et haras allaient de pair.

Pour le cavalier d'alors, le cheval doit être un animal robuste et fort. Mais s'il doit être bon, il faut aussi qu'il soit beau. Bon et beau, expressions de l'époque qui résumaient un dilemme pour l'élevage : comment faire du bon et du beau en même temps ? Les difficultés d'ajustement sont multiples. La noblesse fait parcourir l'Europe par ses écuyers à la recherche de ce type de chevaux différent dont l'alliance permettait de produire enfin le type idéal.

Il n'existe pas alors de vision générale du bon et du beau cheval, sinon une multitude d'espèces rivales, ça et là dans les provinces, qui sont les résultats d'élevages locaux dont les aristocraties locales sont fières.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, à une politique persuasive indiquant des types de chevaux à produire, notamment pour la guerre, se substitue un véritable quadrillage du territoire par des institutions centrales promotrices d'élevages locaux. Ceux-ci sont conçus comme autant de laboratoires de production de formes particulières et singulières, en vue de croisements dosés pour la confection d'un cheval type.

Pour cela, des cavaliers ayant des responsabilités administratives, décrètent des canons de l'esthétique : l'étalon "royal" porteur en lui de formes potentielles doit les ensemenner dans les espèces locales. Ces actions ont eu des conséquences considérables et posé des problèmes politiques tels que des races locales ont même disparu à la suite de conflits avec les mesures centralisées de l'administration naissante des haras.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le débat sur l'élevage du Cheval mérite une attention particulière. Il s'insère désormais dans une discussion plus vaste, celle sur la race. Les éleveurs du XIX<sup>e</sup> siècle sont des notables qui veulent vérifier dans l'espèce chevaline les règles d'un savoir plus universel, qu'ils aimeraient voir appliquer à l'espèce humaine.

La création de races est la grande ambition de la bourgeoisie qui, voulant trouver les voies de la pureté et de la vérité, ne fait que déclarer son angoisse de se constituer en généalogie et son obsession à défier la "dégénération".

Dans ce grand projet, un conflit oppose directement les partisans de l'intervention de l'Etat et les libéraux, plus confiants dans l'agencement privé des intérêts et des envies.

A la fin du XIXe siècle, l'élevage perfectionne ses institutions et devient une véritable industrie où l'on produit des races, jouant simultanément sur les croisements exogamiques et endogamiques. Le Cheval pur-sang et son élevage deviennent des modèles réussis de perfection, dans lesquels les hommes de la fin du siècle voient la preuve tangible qu'une race d'hommes peut se constituer afin d'éliminer les tares de la dégénérescence.

Et puisque le moteur commence à remplacer le cheval, ce dernier se voit octroyer un nouveau rôle : il devient un aliment dont on présente les qualités quasi rédemptrices. Ne peut-on y voir un "rituel" d'incorporation des qualités d'une espèce par une autre ?

### La guerre à cheval

La cavalerie du XVIIe siècle est issue de l'ancien ordre de la chevalerie. Bien qu'une cavalerie dite légère, composée d'éléments roturiers se développe, la décision de la bataille est réservée à la cavalerie lourde, composée de nobles : les gendarmes. Cependant, cette dernière est composite et commandée par des chefs jaloux de leurs prérogatives, qui ne désirent intervenir dans la bataille que selon l'honneur qu'ils en retireraient.

Ce n'est que progressivement que le commandement se coordonnera pour affronter un ennemi commun. L'impératif d'éclaircir l'ordre hiérarchique apparaît avec l'exigence d'établir un plan de combat concerté. C'est l'ennemi qui impose progressivement cette nouvelle conception du commandement.

Le commandement de la troupe s'unifie entre les mains d'un chef qui se conçoit dans l'exercice du commandement comme un cavalier dressant sa monture plus ou moins rebelle, à laquelle il applique des préceptes et sur laquelle il exerce ses forces. Il faut bien retenir cette conception pour comprendre les voltes faces, les susceptibilités et autres étrangetés - à nos yeux - des chefs militaires.

En disparaissant, la gendarmerie rend la cavalerie plus homogène. En réponse au problème de l'agencement des susceptibilités liées aux querelles de préséance, des travaux sont faits pour établir une conception plus "rationnelle" de la cavalerie, notamment en y intégrant de manière plus fréquente des roturiers. A cela s'ajoute le problème de l'édification d'une hiérarchie nouvelle de chefs auxquels il faut distribuer des parcelles d'autorité selon des règles à établir.

Là encore, l'équitation est plus qu'avant le moyen de structurer le commandement et la discipline. Les théoriciens de cette réorganisation réactivent l'équitation afin qu'elle devienne une théorie mixte qui tienne aussi lieu d'instruction pour les

troupes. Ainsi, on assiste à une curieuse évolution de la théorie équestre qui se reformule et devient le moyen de formaliser une méthode de "dressage" de la troupe, comme une technique d'évaluation et de sélection de la hiérarchie militaire.

Le but est l'uniformité du commandement afin d'imposer l'autorité d'une hiérarchie militaire dont le chef suprême est le Roi, représenté dans toutes les batailles illustrées par des peintures, sur un cheval faisant une courbette.

Il serait trop long de présenter les symboles politiques (à l'usage d'une gestion des représentations politique comme pour fixer des "modèles de commandement") de chaque figure de dressage du cheval, mais il faut retenir que la courbette illustre le cheval "debout", c'est à dire devenu "humain" car dressé sur ses deux postérieur. De quadrupède, il est devenu bipède sous la maîtrise de son cavalier royal.

En conclusion, l'art équestre offre une figure mécanique à l'usage du dressage et du commandement de la troupe.

Au XIXe siècle, la cavalerie, en se constituant une épopée lors des guerres de la République et de l'Empire, se trouve aussi une tête : Napoléon. Si les guerres de cette période se passèrent de règlement, il fallu, lorsque le chef eut disparu, établir les règles éternelles du succès que chacun croyait lire dans ses souvenirs de batailles sous le charisme de l'Empereur.

Ce laborieux projet se réalisa dans le règlement de 1829 : il remplaçait le corps du chef. Le Cheval étant au centre de la codification, chaque cavalier était soumis à son cheval, devenu une préoccupation journalière, permanente et méticuleuse, dont nous avons gardé le souvenir au XXe siècle.

Lorsque l'on souligne que le "règlement" se substitue au "corps du chef", cela veut dire qu'il est utilisé dans les processus de commandement comme un "être vivant", et en même temps que le pouvoir, antérieurement incarné dans une personne physique, l'est de moins en moins.

A la fin du XIXe siècle, la cavalerie anticipe sa fin. La guerre de revanche contre l'"Allemand" est inéluctable et les manoeuvres sont exécutées selon un modèle précis de la guerre future. La cavalerie perfectionne ses rouages en les lubrifiant d'une énergie dont on sait qu'elle décidera le sort de la bataille : le moral.

Il est intéressant de noter que le "moral" est une notion qui, dans les discussions stratégiques sur la prochaine guerre, était assimilée à celle du "sang". En effet, il y eut une ou deux décennies où la cavalerie crue qu'elle était en quelque sorte l'embryon d'une nouvelle "race", et pour cela il lui fallait trouver dans ses justifications ce qui pouvait être considéré comme le "sang" dans les discussions des éleveurs lorsque ceux-ci parlent du "pur-sang" etc. (éclaircir cette phrase).



La future guerre était certaine, et l'on savait que pour les cavaliers elle sera une bataille morale. Pour eux, il ne faisait aucun doute qu'elle serait l'affrontement de deux "races". Je ne suis pas loin de penser que, après la défaite de 1870 (?), les allemands et leur hiérarchie militaire composée de personnes pétries de culture équestre, ont voulu prendre une revanche dans les mêmes termes, c'est à dire en reproduisant un affrontement guerrier se ressourçant au système idéologique présenté plus haut. Il faut savoir que l'équitation française avait une renommée mondiale, et que ses écuyers étaient fréquemment sollicités dans tous les pays d'Europe auprès des états-majors et des souverains.

Si l'on peut parler d'une revanche où les cavaliers s'affronteraient corps à corps, le chef instructeur prépare recrues et montures (éclaircir cette phrase). Sur les terrains de manoeuvre, on répète les mouvements de troupes, dans les carrières, on dresse des chevaux et on prépare des cavaliers activement sans le moindre soucis de la transformation des règles de la guerre.

De 1870 à 1914, on répète et on s'exerce tant et si bien que le jour de la charge décisive, tout le monde reste indécis devant une rupture du front imprévue. Moment grave si l'on pense qu'elle eut probablement écourté la guerre en octobre 1914. En effet, les chefs de la cavalerie n'auront pas à utiliser massivement, comme ils s'y étaient préparés, l'arme "décisive" qu'est la cavalerie.

Voilà ce qui peut être présenté rapidement sur des recherches historiques qui mériteraient d'être approfondies encore. (citer la référence de votre thèse).

La discussion peut donc être ouverte sur les hypothèses de recherche utilisées comme sur les questions que l'on peut se poser maintenant sur les usages du cheval dans le sport, le jeu et le spectacle (notamment le cinéma)\*.

## DISCUSSIONS

A. RASQUAIN : Je vois un parallélisme évident entre les relations Homme-Cheval, et les relations Homme-Chien. Dans les deux cas, il est question de domination de l'animal par l'être humain. Il est, je pense, des personnes qui ne saurons (ne voudront) jamais s'imposer à leur animal, pour ce qui concerne le Chien tout au moins. Cette domination sur le meilleur ami de l'Homme est, du reste, parfois mal jugée, contrairement à ce qui se passe avec le Cheval. Je me surprends parfois à imaginer la teneur des relations qu'entretiennent avec leurs semblables les personnes qui rencontrent des problèmes avec leur chien...

Y. GRANGE : En effet, on peut être surpris par la teneur des relations avec leurs semblables, des personnes qui rencontrent des problèmes avec leurs animaux.

Il en va de même pour le Cheval. Cependant, les relations de l'Homme avec le Cheval, même si elles peuvent exprimer une certaine psychologie humaine, ne peuvent pas être l'illustration immédiate ou évidente des difficultés que peut avoir ce même homme avec ses semblables, comme c'est le cas dans la relation de l'Homme et du Chien.

Il faut noter cependant que le Cheval peut être utilisé comme support pour des thérapeutiques, et que des actions de qualité sont menées en France et à l'Etranger pour mieux sérier ce qu'il est possible de faire avec le Cheval pour améliorer les problèmes qu'ont certains humains avec leurs congénères ou avec eux-mêmes.

R. PUJOL : Quelles sont les armées qui viennent chercher des chevaux en France ?

Y. GRANGE : Mes préoccupations historiques se limitent à l'Age Classique et il m'est difficile de répondre d'une manière fondée à cette question.

Pour ce qui concerne la période qui m'intéresse, on constate que c'est plutôt la France qui va à la recherche d'étalons et de juments à l'Etranger pour faire des remontes.

Au XIXe siècle, toutes les cavaleries européennes envoient les officiers se former à Saumur et on peut penser que l'élevage français, qui obtient une certaine réussite, notamment dès la deuxième moitié du XIXe siècle, est recherché par ces mêmes armées.

Cependant, il n'est pas possible d'avoir une réponse sans nuance puisque les besoins en chevaux qu'ont les armées diffèrent selon les armes et les services.

R. PUJOL : Quelles sont les races locales qui étaient utilisées il y a 200 ou 300 ans ?

Y. GRANGE : Il y a 200 ou 300 ans, les races utilisées localement variaient selon les usages faits par la cavalerie. On peut citer à titre d'exemple trois types de races localisées. Tout d'abord les races de trait que nous connaissons maintenant (ardennais, boulonnais, percherons). Ensuite les chevaux du Limousin qui ont été très appréciés, on constate d'ailleurs maintenant que cette race de chevaux n'est plus connue en tant que telle. Enfin, on sait que dans la région de Valence, un élevage était organisé et très connu en France pour les remontes de cavalerie.

Pour cette question, il serait souhaitable d'approfondir les études micro-économiques.

R. LAURANS : On possède très peu de renseignements sur les races (ou plutôt populations) animales domestiques exploitées il y a plus d'un siècle (et même souvent plus récemment encore).

Y. GRANGE : En effet, on connaît relativement mal les populations animales exploitées au delà de deux siècles. En revanche, nous connaissons beaucoup mieux ce qui s'est passé au XIXe siècle et il est vrai que les races de trait connues actuellement sont de constitution très récente, contrairement à une thèse reçue qui fait d'elles le résultat d'une sélection millénaire.

R. PUJOL : Un peu en dehors du sujet, il serait intéressant d'entreprendre des recherches avec l'iconographie et les textes anciens sur les races chevalines de guerre, de labour; les Romains connaissaient déjà la race bouronnaise à robe blanche, très robuste. A. LEROI-GOURHAN avait déjà proposé ce genre d'étude pour les bovins de la Préhistoire, de l'Antiquité, et jusqu'au XXe siècle. L. BODSON a déjà présenté une étude sur les bovins dans l'Antiquité dans un des numéros d'Ethnozootéchnie.

J.-D. VIGNE : Depuis quand le Cheval est-il symbole de puissance politique, et l'art de monter à cheval un gage de savoir faire en matière de gestion des affaires d'un pays ?

Y. GRANGE : Trois angles d'approche permettent de rassembler les éléments de réponse à cette question.

Il s'agit d'abord de toute la mythologie des centaures, sur laquelle nous avons quelques recherches originales mais, malheureusement, trop isolées.

Ensuite, les comportements psychanalytiques peuvent servir à une approche nouvelle de cette question, mais j'émets des réserves quant au résultat car, comme d'autres l'ont montré, il est difficile, voire contestable, d'utiliser des outils intellectuels du XXe siècle pour des investigations dans des périodes reculées.

Enfin les recherches historiques n'ont pas encore recensé toutes les attitudes influencées par cette relation Homme-Cheval, tant au niveau du politique que du militaire.

Il faudrait étudier avec les travaux de Claude NICOLLET ce qu'il a appelé l'Ordre Equestre à Rome. Beaucoup d'autres recherches peuvent être ouvertes à partir de l'hypothèse qui consiste à faire de l'art de monter un apprentissage de l'art de gouverner, en France comme ailleurs. Toutefois, il est intéressant de continuer de réfléchir sur la signification politique des relations de l'Homme et de l'Animal.

F. POPLIN : Pourquoi existe-t-il une opposition entre monte française et monte allemande lors du jumping ?

Y. GRANGE : En effet il est reconnu qu'une opposition théorique et pratique existe entre la monte française et la monte allemande lors des concours de sauts d'obstacles actuellement, même si l'on peut penser que cette différence s'estompera prochainement. L'allemande est plus "interventionniste", la française plus coulante, plus "naturaliste".

Il est d'ailleurs assez paradoxal de constater que la première n'est que la conséquence de l'enseignement classique français tel qu'il s'est développé après l'influence de Baucher, notamment à la fin du XIXe siècle.

La monte française actuelle en concours de sauts d'obstacles est la reprise des perceptions équestres de l'école D'Aure, français, lui aussi contemporain de Baucher. L'un et l'autre se sont d'ailleurs très sévèrement affrontés au XIXe siècle, et il est intéressant de confronter les deux théories en sachant que celles-ci trouvent des conséquences dans le saut d'obstacles actuel.

Si Baucher était partisan d'une certaine verticalité dans le dressage du Cheval, D'Aure s'est progressivement fait à l'utilisation d'une mise en avant d'une monte plus horizontale. Je crains que cela ne relève avant tout d'une querelle théorique qui prend naissance dans la philosophie du dressage, et donc de la conception de la relation au cheval. Il ne s'agit pas, en tout cas c'est mon avis, de deux écoles, française et allemande, de tout temps opposées.

F. POPLIN : Sous Louis XIII, existait-il des règles précises d'équitation ?

Y. GRANGE : Oui. différents textes (notamment celui de Pluvinel) prouvent l'existence de ces règles précises. C'est d'ailleurs à partir d'elles qu'a été constitué l'accord central pour la pédagogie exercée dans les académies équestres installées partout en France pour "redresser la noblesse".

On peut par ailleurs analyser la relation qui existait à cette époque entre l'homme et le cheval. Il en ressort que ce dernier était considéré comme un être pensant et intelligent.

Pour une série de raisons qui peuvent être recensées, il a été choisi de dresser l'animal et donc sa "tête" par son corps. Cette attitude du XVIIe siècle est différente de celle du XVIe.

R. PUJOL : Pourquoi les femmes montent-elles en amazone ?

Y. GRANGE : C'est essentiellement au XIXe siècle que les femmes montent en amazone. L'imagerie du XIXe et du début du XXe siècles a d'ailleurs "refabriqué un Moyen Age" où les femmes ne montent pas aussi souvent en amazone, même si celles-ci y étaient représentées à cheval ainsi.

Les raisons sont diverses : une nécessité vestimentaire évidente; et il est facile de comprendre que la sociologie vestimentaire témoigne d'une conception du corps à une époque donnée.

Par ailleurs, il a souvent été répété que les hommes avaient les cuisses plates, à la différence des femmes qui les ont rondes. Ces conceptions morphologiques ont longtemps servi à expliquer d'une "manière scientifique" le choix de la monte en amazone, plus

confortable pour les femmes. On constate à nouveau à travers cet argument redondant, des raisons certainement indépendantes de l'équitation, bien que la question puisse être intéressante à examiner de près.

Enfin, les femmes commencent à monter de plus en plus comme les hommes au XIX<sup>e</sup> siècle, même si l'on constate quelques scandales qui offraient l'occasion d'ergoter à la Chronique Parisienne et Militaire. C'est le cas de Mademoiselle Isabelle qui est arrivée à faire croire, en tant que cavalière et théoricienne de l'équitation, que son système de dressage ferait gagner beaucoup de temps pour la formation de la cavalerie française (et, par la même occasion, ferait gagner beaucoup d'argent à l'état).

Pour conclure, il faut convenir que des études extrêmement méticuleuses doivent être mises en oeuvre sur les raisons et les époques de la monte en amazone par les femmes.

## ANNONCES DES ADHERENTS

. La bourse du Prince Rainier III de Monaco, attribuée par l'Institut de paléontologie Humaine, Fondation Prince Albert 1<sup>er</sup> de Monaco, est donnée tous les deux ans à de jeunes chercheurs de toutes nationalités pour effectuer des travaux dans le domaine de la Préhistoire, de la Paléontologie humaine ou de la Géologie du Quaternaire.

Cette bourse, d'un montant de 20 000 FF est destinée à financer un projet de recherche sur le terrain ou en laboratoire.

Les chercheurs qui seraient intéressés sont priés d'adresser une lettre de candidature, un curriculum vitae et le programme de leurs recherches (présenté en trois pages) au Professeur Henry de Lumley, Directeur de l'Institut de Paléontologie Humaine, 1 rue René Panhard, 75013 Paris, avant le 1<sup>er</sup> octobre 1987.

Une commission examinera, à l'Institut de Paléontologie Humaine, les dossiers de candidature à cette bourse, en novembre 1987.

. Suite à la troisième Table Ronde sur l'outillage osseux peu élaboré (Treignes, Belgique; 2-5 septembre 1986), nous continuons à établir la carte de répartition de l'outillage osseux peu élaboré en Eurasie. Pour réaliser cet objectif, nous espérons votre collaboration. Pour ce faire, nous tenons à votre disposition une fiche de renseignements que nous vous prions de compléter et de retourner à Marylène PATOU, I.P.H., 1, rue René Panhard, 75013 Paris, avant juin 1987.